



PROGRAMME
COMPÉTENCES



Programme Compétences VÉ

Les **formations en véhicule lourd** maintenant
disponible à travers le Québec.

Rendez-vous sur
competencesve.ca
ou contacter
scampeau@cpiamauricie.com

Étape 1: l'autoévaluation

Créer un compte en cliquant sur autoévaluation,
puis inscrivez-vous gratuitement (avoir en main le
nom officiel de l'entreprise pour s'inscrire).

Étape 2: Préinscription aux formations

Votre employeur devra vous inscrire.
Se rendre à la rubrique: Calendrier de formation et
préinscrire l'employé à la formation correspondante.
(Votre organisation régionale vous contactera)

Étape 3: Coursus de formation

Débuter les formations du cursus suite au
résultat de l'autoévaluation.

Étape 4: Examen de certification VÉ

Réussir l'examen de fin de programme Compétences VÉ.

BONUS

**La subvention, un avantage
à ne pas manquer.**



**Formation entièrement
subventionnée**



**Manuels de formation et
gants classe 0 fournis**



**Remboursement salarial
de 21,25 \$/h maximal**



**Frais administratifs
de 12,50 \$/h**